

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Supérieure de Gestion et d'Economie Numérique



Mode Opérateur

**Gestion de la fin d'année Universitaire 2019/2020 et
de la rentrée Universitaire 2020/2021 sous Covid-19**

28 Juillet 2020

Gestion de la fin d'année Universitaire 2019/2020 et de la rentrée Universitaire 2020/2021 sous Covid-19

Mode Opératoire

Contenu

1. Préambule :	3
2. Maintien et renforcement de l'enseignement à distance (EAD): (du 23/08 au 10/09)	3
3. Gestion et réorganisation de l'enseignement en présentiel:	4
4. Normes et mesures sanitaires :	5
5. Préparation de l'année universitaire 2020/2021:	5
6. Accompagnement et coordination :	5

1. Préambule :

Le présent document, adapté au protocole cadre, décrit le mode opératoire et la démarche adoptée par l'Ecole Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique en vue de prendre en charge la clôture de l'année universitaire 2019 – 2020 et la rentrée universitaire 2020 – 2021.

Il est signalé que l'école a mis en œuvre tous les moyens et outils technologiques disponibles pour assurer la continuité de l'enseignement à distance, c'est ainsi que grâce à la mobilisation du corps enseignants que l'ensemble des cours représentant le reste d programmes cours et TD non dispensés en présentiel et relatifs aux modules de première préparatoire et troisième année a été partagé avec les étudiants via google drive, la plateforme moodle et la chaine youtube de l'école.

Avec un effectif étudiants au nombre de 506 étudiants répartis entre 359 étudiants en première année classe préparatoire et 147 étudiants en première année 2^{ème} cycle, encadré par 57 enseignants permanents et 183 ATS, en plus du nombre prévisionnel de 350 nouveaux bacheliers que doit accueillir l'école, la mise en place d'une organisation adéquate est plus que nécessaire.

Ce mode opératoire, détaillant cette organisation, vise à préparer les conditions administratives, pédagogiques et sanitaires favorable pour une reprise de l'enseignement dans une situation exceptionnel caractérisée par la pandémie COVID-19.

Celui-ci s'articule autour des points suivants :

2. Maintien et renforcement de l'enseignement à distance (EAD): (du 23/08 au 10/09)

- Il s'agit principalement de renforcer l'interaction enseignant-étudiant, et d'effectuer les tests d'évaluation, et ce en exploitant les technologies d'enseignement à distance, à savoir :
 - la plateforme Moodle pour répondre aux questions des étudiants via la messagerie, l'organisation des tests d'évaluation ainsi que la récupération des comptes rendus et travaux demandés.
 - Google Meet ou Zoom pour la communication Audio/vidéo qui sera complémentaire ou nécessaire en fonction du module.
 - Enregistrement et mise en ligne de vidéo sur la chaine YouTube de l'école.
- Pour une meilleure programmation des cours et afin d'éviter d'éventuels chevauchements, il est prévu la mise en place d'un planning d'EAD virtuel.
- La prise d'absences virtuelles de l'étudiant pendant les séances organisées suivant le planning préalablement établi.

3. Gestion et réorganisation de l'enseignement en présentiel:

L'enseignement en présentiel est organisé par vagues d'étudiants et par périodes bloquées, consacrées aux révisions des modules d'unités fondamentales et méthodologiques ainsi qu'aux examens du deuxième semestre, selon le programme suivant :

Niveaux	Période des révisions	Période des examens	Délibération	rattrapage
1^{ère} année Section 1&2	13/09 au 17/09	20/09 au 24/09	15/10	
1^{ère} année Section 3&4	27/09 au 01/10	04/10 au 08/10	15/10	
3^{ème} année	11/10 au 15/10	18/10 au 22/10	29/10	26/10 et 27/10
<ul style="list-style-type: none">- Les corrections des examens se dérouleront simultanément avec les examens.- Les recours des étudiants de 1^{ère} année préparatoire en ligne le 10,11 et 12/10.- Les recours des étudiants de 3^{ème} année sont en ligne le 24 et 25/10.				

- Mise à la disposition des étudiants, des supports pédagogiques numériques (CD), comportant les cours disponibles sur la plate-forme pédagogique de l'école.
- Mise à la disposition des étudiants d'un espace internet et les outils informatiques nécessaires dans le strict respect des mesures préventives.
- Réduction du temps pédagogique alloué aux séances d'enseignement (cours et TD) et aux examens à 01h00 par séance et par module.
- Programmation de deux examens par jour.
- Distribution des sujets des deux épreuves au même temps.
- Remplacement du rapport de stage par un travail de maison à rendre au plus tard le 22/10.
- Traitement au cas par cas des cas particuliers suivant le justificatif présenté.

4. Normes et mesures sanitaires :

- Mise en ligne via le site et page Facebook de l'école, d'une fiche de renseignement médicale destinée aux étudiants à transmettre 48h avant reprise via le site web).
- 16 étudiants / 50 mètres carrés
- Désinfection nettoyage et aération quotidienne des espaces pédagogiques et administratifs.
- Interdiction des regroupements.
- Respect de la distanciation physique.
- démultiplication des points de lavages des mains.
- Mise en place d'un système d'affichage et d'information pour sensibilisation au respect des barrières préventives.
- Prise de température à l'accès à l'école.
- Port obligatoire de la bavette.
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique.
- Gestion des sens des flux des étudiants et éviter les croisements (sens des déplacements – Entrées / Sorties - ...).
- L'interdiction de l'accès aux personnes étrangères.
- Réservation d'un local d'isolement de cas suspects.

5. Préparation de l'année universitaire 2020/2021:

- Organisation de portes ouvertes virtuelle pour les nouveaux bacheliers et les étudiants de spécialités.
- Inscription à distance.
- Assurer l'EAD pour les nouveaux bacheliers pour l'an 2020/2021.
- Le type d'enseignement pour les autres niveaux dépendra de l'évolution de la situation sanitaire au pays.
- Formation des Enseignants et du staff concerné aux techniques d'enseignement à distance.

6. Accompagnement et coordination :

- Transmettre le présent protocole opératoire spécifique à l'école, à la tutelle, à l'office national des œuvres universitaires ainsi qu'aux autorités locales et sanitaires.
- Coordination avec les entités économiques pour développer l'enseignement à distance et bénéficier de leur savoir-faire technologique et des moyens.
- Coordination de la cellule locale de l'école avec les autorités locales et sanitaires ci-dessous, dans le but de prendre en charge les cas suspects ;
 - La wilaya.
 - Daïra & APC.
 - Comité sanitaire de la wilaya.

- Protection civil.
- Mutualisation des moyens et expériences inter établissements sous tutelles.

Annexe 1 :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICALE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Année d'étude :

Interne/externe :

Adresse domicile :

Antécédents médicaux :

- Diabète
- Asthme
- autres

Concernant la maladie COVID-19 :

Q1 : Avez-vous été diagnostiqué COVID-19 POSITIF durant cette pandémie ?

Oui/non

Si oui (préciser à quelle période et quels étaient les symptômes)

Q2 : Avez-vous présenté l'un ou plusieurs des symptômes suivants durant ces dernières 48h :

Oui/non

Si oui (préciser le ou lesquels) :

- Fièvre ou frissons
- Toux inhabituelle
- Fatigue intense
- Perte de l'odorat ou du goût
- Essoufflement au moindre effort
- Courbatures ou douleurs musculaires inhabituelles
- Maux de tête inexplicables
- Diarrhées inhabituelles

Q3 : Avez-vous été en contact avec un cas confirmé de la COVID-19 les quatorze derniers jours ?

Oui/non

Si oui (préciser : parents/voisins/amis...)